

Compte rendu de la réunion du 22 octobre 2015

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Fany GILBERT, Gilles BERNARD, Christophe BONY, Nicolas BLAEVOET, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Michaël LESCUREUX, Eric MASSÉ, Daniel TRUCHY, Florence VIÉ

Céline PARIGOT (représentante du comité directeur)

Membres absents excusés

Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT

Point sur le championnat

↳ Le club de Neuvy-Sautour 2 s'est retiré du championnat. Le club de Bléneau Saint-Privé le remplace dans le calendrier dans le groupe G

1ère journée de championnat du 27/09/15	
Carton jaune (amende de 3 €)	Kevin CUENYA (Brichères)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Envol Rive Droite (case pharmacie non cochée) ACSRA 2 (groupe non indiqué) Avicenne (manque 1 n° de maillot) Bussy-en-Othe (nom du dirigeant non indiqué et case pharmacie non cochée) Chailley (n° de licence de l'arbitre non indiqué) ASOF Aubois (nom du dirigeant non indiqué)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Alliance Nord (feuillet bleu) <u>non envoyé par mail mais par courrier</u>
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Champs-sur-Yonne (10 joueurs) soit amende forfaitaire de 25 € Villeneuve-l'Archevêque (9 joueurs) soit amende forfaitaire de 25 €
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>ACSRA 1</u> score match Saint-Sérotin / ACSRA 1 : 3-0 et 1 pt pour ACSRA 1 qui devra se déplacer au match retour du 24/01/16
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>EE Saint-Valérien</u> score match Saint-Denis-les-Sens / EE Saint-Valérien : 3-0 et 0 pt pour EE Saint-Valérien
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville
Retrait d'engagement après établissement du calendrier (amende de 31 €)	Neuvy-Sautour 2 et Noé Saint-Martin 3
<u>Cas particulier</u> : ACSRA 2 a inscrit 7 joueurs de la liste d'équipe d'ACSRA 1 sur la feuille de match alors qu'un maximum de 3 joueurs est autorisé. Score match ACSRA 2 / Champs-sur-Yonne : 3-0 et 0 pt pour ACSRA 2	

2ème journée de championnat du 04/10/15	
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Champs-sur-Yonne
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Alliance Nord (nom du dirigeant non indiqué) Avicenne (nom de l'arbitre assistant non indiqué) Bussy-en-Othe (nom du dirigeant non indiqué) Chailley (n° de licence de l'arbitre non indiqué) Domats (nom de l'arbitre assistant non indiqué) Laroche (n° de licence du dirigeant non indiqué) Villeneuve-la-Guyard 1 (case pharmacie non cochée)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	AC Saint-Siméon (feuillelet bleu) Alliance Nord (feuillelet blanc) <u>non envoyé par mail mais par courrier</u>
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Saint-Denis-les-Sens (10 joueurs) soit amende forfaitaire de 25 €
Joueur sur aucune liste d'équipe (amende de 8 €)	David PLUMEL (Senan 1) Romain PIRES COELHO (Charmoy-Laroche 2)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>EE Saint-Valérien</u> score match OL Martinot / EE Saint-Valérien : 3-0 et 0 pt pour EE Saint-Valérien <u>ACSRA 2</u> score match Seignelay 2 / ACSRA 2 : 3-0 et 0 pt pour ACSRA 2 qui devra se déplacer au match retour du 07/02/16
Défaut de mise à jour des listes de joueurs (amende de 16 €)	ACSRA
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Stade Auxerrois 2 et Véron

3ème journée de championnat du 11/10/15	
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Domats (nom du club non indiqué) FC Gâtinais Bourgogne (n° de licence de l'arbitre non indiqué) Val-de-Mercy (groupe non indiqué) Vergigny (nom du dirigeant et nom du club non indiqués) ASOF AUBOIS (case pharmacie non cochée)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Chevannes 1 (feuillelet bleu)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Amine KAOUN (Alliance Nord)
Défaut de mise à jour des listes de joueurs (amende de 16 €)	ACSRA
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Egriselles-le-Bocage
Forfait général (amende de 46 €)	EE Saint-Valérien

4ème journée de championnat du 18/10/15	
Carton jaune (amende de 3 €)	Soufiane ADJROUDI (AC Saint-Siméon) Christophe ZUNINO (Stade Auxerrois 1) Franck GASSET (Diges) Jonathan BAILLOT (Laroche) Jordan MAKOROFF et Lucas RUSSO (Véron)
Défaut d'appel au répondeur (amende de 4 €)	Les Bries
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	AS Saint-Siméon (nom du dirigeant non indiqué) Champs-sur-Yonne (nom du dirigeant non indiqué) Senan 2 (manque un numéro de maillot)

Licence sans photo (amende de 5 €)	Jean-François HUE (Stade Auxerrois 1) Loïc JEANMAIRE (Domats)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>ACSRA 2</u> score match Migennes / ACSRA 2 : 3-0 et 0 pt pour ACSRA 2 qui devra se déplacer au match retour du 28 février 2016
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Villeneuve-l'Archevêque
<u>Cas particulier</u> : L'arbitre officiel désigné pour le match Bléneau Saint-Privé / Charmoy Laroche 2 ne s'est pas déplacé, sans prévenir, et devra donc officier un match supplémentaire conformément au règlement sportif	

Matches à caler pour la nouvelle équipe Bléneau Saint-Privé

Journée de rattrapage du 11/11/15
Villeneuve-la-Guyard 2 / Bléneau Saint-Privé
Journée de rattrapage du 06/12/15
Bléneau Saint-Privé / Val-de-Mercy
Journée de rattrapage du 20/12/15
ACSRA 2 / Bléneau Saint-Privé

Formation des arbitres

13 candidats se sont inscrits à la session du samedi 17 octobre 2015. 12 candidats se sont présentés à la formation et 1 seul n'y a pas assisté.

Les candidats, tous reçus à cet examen théorique, représentent les clubs suivants :

- Domats (Dominique BREDEVILLE)
- Les Bréandes (Mickaël CITRAS)
- Ormoy (Kevin DUPRE)
- Joigny (Jamel GASMAOUI)
- La Selle-sur-le-Bied (Bruno JATTEAU et Pascal PIRON)
- Chailley (Frédéric MANDERE)
- Soucy (Thomas ROBERT)
- Laroche (Mickaël ROMOJARO)
- Alliance Nord (Hocine SAFIA)
- Brichères (Jean-Luc UDOL)

Eric MASSE (club de CHARMOY) a participé à cette formation dans le cadre du recyclage

Tirage de la coupe de l'Yonne

Sur les 66 équipes inscrites au championnat classique et les 9 équipes inscrites au championnat vétérans, soit un total de 75 équipes, 20 ne participent pas à la Coupe :

15 équipes ne souhaitent pas participer : ACSRA 2, Appoigny, Les Bries, Beines, Ormoy, St-Julien-du-Sault du championnat seniors ainsi que les 9 équipes du championnat vétérans

5 ne peuvent participer par manque d'arbitre officiel ou candidat : Bussy-en-Othe, Chemilly-sur-Yonne, Egriselles-le-Bocage, Gâtinais en Bourgogne et Saint-Denis-les-Sens

Il reste par conséquent 55 équipes en compétition

Les matches se dérouleront le dimanche 8 novembre 2015 à 9h30 sur le terrain du premier nommé.

Rappels : Les matches de Coupe ne peuvent être reportés. Tout forfait, déclaré ou non, en Coupe, entraînera une suppression de 2 points au Championnat.

Guerchy	Villeneuve-la-Guyard 2
Domats	Seignelay 2
Charmoy Laroche 2	ASOF Aubeis
Chevannes 2	Augy
Merry-la-Vallée	ASCRA 1
Saint-Sérotin	Charmoy 1
Monéteau	Envol Rive Droite
Joigny	FMC Sens
Esnon	Arces
Soucy	Stade Auxerrois 1
Alliance Nord	Vergigny
Villethierry	Chevannes 1
Villeneuve-la-Guyard 1	Escamps
Avicenne	Les Bréandes
Seignelay 1	Diges-Pourrain
Chailley	Noé Saint-Martin 2
Val-de-Mercy	Mailly-la-Ville
Champs-sur-Yonne	Bléneau Saint-Privé
Véron	Irancy
AS Saint-Siméon	Olympique Martinot
FC Saint-Valérien	Neuvy-Sautour
Villeneuve-l'Archevêque	Piedalloues
Senan 1	AC Saint-Siméon
Migennes	Senan 2
Noé Saint-Martin 1	La Selle-sur-le-Bied
Vinneuf-Courlon	Brichères
Stade Auxerrois 2	Villerois
Laroche : exempt et qualifié d'office en Coupe Challenge	

Championnat vétérans

Après désistement de l'équipe de Domats, il reste 9 équipes inscrites au championnat 2015/2016 : entente Noé Saint-Martin-Loisirs Paron, entente Laroche Charmoy, Bussy-en-Othe, Piedalloues, Fruehauf, Senan, Véron, Chevannes et Appoigny.

Le calendrier des rencontres a été mis en ligne sur le site.

Précisions importantes :

- un joueur de 34 ans peut intégrer une équipe vétérans mais exclusivement au poste de gardien
- un joueur vétérans FFF ne peut pas jouer en équipe vétérans UFOLEP, sauf s'il est licencié dans le même

club

Questions diverses

➤ Le club de MONETEAU a été le premier à se porter candidat pour l'organisation des finales de coupe de l'Yonne le dimanche 29 mai 2016. Cette candidature est entérinée par l'ensemble des membres de la commission.

➤ Lors de la réunion de rentrée du 11 septembre 2015, un tirage au sort a été effectué parmi les clubs présents qui souhaitent bénéficier des places offertes par l'AJA pour les rencontres de championnat. Le club EE Saint-Valérien ayant déclaré forfait général, il y a donc lieu de le remplacer. Un nouveau tirage au sort, effectué lors de cette réunion, désigne le club de Senan (match AJA / Créteil du 27 novembre 2015).

➤ Coupes nationales à 11

Résultat des matches du dimanche 11 octobre 2015

Amicale Portugaise Aubois / Entente Esnon Charmoy : 0 - 2

Villeneuve-l'Archevêque / Anciens de Senardes : 0 - 1

Matches du dimanche 15 novembre 2015

Coupe Gauthier : l'entente Esnon Charmoy reçoit Olympique Troyes à 14h30

Coupe Delarbre : Villeneuve-l'Archevêque reçoit Evobus Ligny-en-Barrois à 14h30

➤ Egriselles-le-Bocage a demandé par mail s'il était possible d'obtenir des arbitres officiels pour l'ensemble de la saison et bénéficier ainsi d'un tarif préférentiel. La commission précise qu'un arbitre sera désigné dans la mesure du possible, mais que le tarif de 19 € par match restera appliqué.

➤ Le jeudi 5 novembre 2015, Fany GILBERT, Thierry GILBERT, Nicolas BLAEVOET, Eric MASSE, Raymond THILLOU, Christophe BONY et Marie-Claude MOREAU suivront une formation sur l'utilisation du site internet.

➤ Le 15 novembre 2015, le terrain des Piedalloues à Auxerre sera réquisitionné dans le cadre de l'organisation du Cross de l'Yonne Républicaine. Le match prévu ce jour, à savoir Piedalloues / Villeroy est par conséquent inversé et le match retour se jouera sur le terrain des Piedalloues.

➤ Dans un message adressé à la commission le 19 octobre, François VIGREUX, joueur et dirigeant de Chemilly-sur-Yonne, exprime sa colère suite au retrait de son équipe de la Coupe en application du règlement sportif qui précise qu'un club sans arbitre ne peut participer à la Coupe.

Ce message contenant de nombreux propos insultants à l'encontre des membres de la commission, cette dernière décide, à l'unanimité, de saisir la commission disciplinaire de 1ère instance. La présidente et les dirigeants du club de Chemilly recevront, pour information, une copie du mail de M. VIGREUX.

➤ Lors de la 3ème journée de championnat, au cours du match Domats / Chailley, le club de Chailley a posé une réserve technique suite à un but refusé. Cette réserve, n'ayant pas été appuyée par l'envoi du chèque de caution, n'est pas recevable.

➤ Changement de dirigeant pour le club Alliance Nord : Marouane BOUDALI (tél : 0633779753 adresse mail : marouane.boudali@gmail.com) remplace Gérard LEVY.

➤ La remise d'un jeu de maillots par Patrice LOISEAU au club des Bries, vainqueur du Fair Play, aura prochainement lieu.

➤ **Attention** : le terrain sur lequel joue le club de Neuvy-Sautour se situe à Flogny-la-Chapelle.

➤ David LAHAYE a passé sa pratique d'arbitre fédéral avec succès lors du match de la coupe nationale à 11 à Villeneuve-l'Archevêque.

Date de la prochaine réunion vendredi 20 novembre 2015

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU